

Pardon, oui, pardon.

Je viens de dire « pardon », en français.

Vous n'y comprenez sans doute rien, pour le moment.

« Pardon. »

C'est un mot, « pardon », ce mot est un *nom* : on dit « un pardon », « le pardon ». C'est un nom de la langue française. On en trouve l'équivalent homonymique, à peu près dans le même état, avec à peu près le même sens et des usages au moins analogues, dans d'autres langues, l'anglais par exemple (« *pardon* », dans certains contextes que nous préciserons le moment venu), bien que le mot soit, sinon latin, du moins, dans sa filiation tortueuse, d'origine latine (*perdon* en espagnol, *perdão* en portugais, *perdono* en italien). Dans l'origine latine de ce mot, et de façon trop complexe pour que nous l'abordions de face aujourd'hui, on trouve une référence au « don », à la « donation ». Et nous aurons plus d'une fois à reporter les problèmes et les apories du « don » (tels que j'ai tenté par exemple de les formaliser dans *Donner le temps* et notamment dans le dernier chapitre de ce livre, intitulé « L'excuse et le pardon »<sup>1</sup>)

---

1. « Don et contre-don, l'excuse et le pardon », *Donner le temps 1. La fausse monnaie*, Paris, Galilée, 1991, p. 139 sq. (NdÉ)

pour les transférer, si je puis dire, sur des problèmes et ces non-problèmes que sont des apories analogues, et d'ailleurs liées, du pardon.

Mais il ne faudra ni céder à ces analogies entre don et pardon ni, bien sûr, en négliger la nécessité. Nous devrions plutôt tenter de les articuler ensemble, de les suivre jusqu'au point où, d'un coup, elles cessent d'être pertinentes. Entre don et pardon, il y a au moins cette affinité ou cette alliance : outre leur inconditionnalité de principe, l'un et l'autre, don et pardon, don par don, ont un rapport essentiel au temps, au mouvement de la temporalisation. Et pourtant, lié à un passé qui d'une certaine façon ne passe pas, le pardon reste une expérience irréductible à celle du don, d'un don qu'on accorde plus couramment au présent, à la présentation ou à la présence du présent.

« Expérience » du pardon ou du don, disais-je, mais déjà le mot « expérience » peut paraître abusif ou précipité. Le pardon et le don ont peut-être en commun de ne jamais *se présenter comme tels* à ce qu'on appelle couramment une expérience, une présentation à la conscience ou à l'existence, justement en raison même des apories que nous devons prendre en compte; et par exemple, pour m'y limiter provisoirement, l'aporie qui me rend incapable de donner assez, ou d'être assez hospitalier<sup>1</sup>,

---

1. Au cours des années précédentes [de 1995 à 1997 (NdÉ)], le même séminaire de l'EHESS (« Questions de responsabilité ») avait fait de l'hospitalité – comme de l'hostilité, de l'« hostipitalité » – son thème principal.

d'être assez présent au présent que je donne, et à l'accueil que j'offre, si bien que je crois, j'en suis même sûr, toujours avoir à me faire pardonner, à demander pardon de ne pas donner, de ne jamais assez donner, de ne pas assez offrir ou accueillir. On est toujours coupable, on a toujours à se faire pardonner quant au don. Et l'aporie s'aggrave quand on prend conscience que si on a à demander pardon de ne pas donner, de ne jamais donner assez, on peut aussi se sentir coupable, et donc avoir à demander pardon, au contraire, de donner, pardon pour ce qu'on donne, et qui peut devenir appel à la reconnaissance, un poison, une arme, une affirmation de souveraineté, voire de toute-puissance. On prend toujours en donnant, nous avons longuement, naguère, insisté sur cette logique du donner-prendre. On doit *a priori*, donc, demander pardon pour le don même, on doit avoir à se faire pardonner le don, la souveraineté ou le désir de souveraineté qui toujours hante le don. Et, poussant la chose, irrésistiblement au carré, on aurait même à se faire pardonner le pardon, qui lui aussi risque de comporter l'équivoque irréductible d'une affirmation de souveraineté, voire de maîtrise.

Ce sont là des abîmes qui nous attendent et nous guetteront toujours – non comme des accidents à éviter mais comme le fond, le fond sans fond de la chose même nommée don ou pardon. Donc pas de don sans pardon, et pas de pardon sans don, mais l'un et l'autre ne reviennent surtout pas au même. Ce lien verbal du don au

pardon, qui se marque dans les langues latines, mais non en grec, par exemple, que je sache (et nous aurons à nous interroger sur la présence ou l'absence du pardon au sens strict dans la culture grecque antique : énorme et délicate question), ce lien verbal du don au pardon est aussi présent en anglais et en allemand. En anglais : *to forgive*, *forgiveness*, *asking for forgiveness*, et on opposera *to give* et *to get* (ce mot extraordinaire de la langue anglaise auquel il faudrait consacrer des années de séminaire) dans *to forgive* versus *to forget* : pardonner n'est pas oublier, autre problème sans fond ; en allemand, bien que *verzeihen* soit plus commun – *Verzeihung*, *jenen um Verzeihung bitten* : demander pardon à quelqu'un – et c'est le mot qu'utilise Hegel dans la *Phénoménologie de l'esprit* (nous y viendrons), bien qu'on utilise souvent *Entschuldigung* (plutôt dans le sens de l'excuse, et *entschuldigbar* dans le sens équivoque de pardonnable-excusable, littéralement déculpabilisable, allégé, exonéré d'une dette remise). Il y a néanmoins en allemand une famille lexicale qui garde ce lien du don au pardon ; *vergeben* veut dire « pardonner », « *ich bitte um Vergebung* », « je demande le pardon », mais l'usage en est en général réservé à des situations solennelles, voire spirituelles ou religieuses, moins quotidiennes que *verzeihen* ou *entschuldigen*.

Il y a, certes, lien entre tous les usages du mot « pardon », entre les usages dits courants, quotidiens et légers, d'une part (quand je dis « pardon » par exemple au moment où je dois passer devant

quelqu'un en sortant de l'ascenseur), et les usages graves, réfléchis, intenses. Ce lien entre tous les types d'usages dans des situations fort différentes, ce sera l'un de nos problèmes, problème à la fois de sémantique (y a-t-il un concept de pardon, un seul?) et de pragmatique des actes de langage ou du comportement pré- ou ultra-linguistique. *Vergebung* a plutôt, plus fréquemment, mais cette fréquence et cette probabilité, c'est une question de pragmatique, justement, de contexte et de geste social, plus prévisiblement, donc, le sens religieux (ici biblico-coranique, abrahamique, donc) de la rémission des péchés, encore que l'usage de cette famille lexicale (*vergeben*, *Vergebung*, *Vergabe*), soit à la fois souple, équivoque et pervers : *vergeben* peut vouloir dire la maldonne, la corruption du don : *sich etwas vergeben* : se compromettre; et *Vergabe*, c'est le marché attribué, l'adjudication.

« Pardon » : « pardon », c'est un nom. On peut parfois le faire précéder d'un article défini ou indéfini (le pardon, un pardon). On peut l'inscrire, par exemple comme sujet, dans une phrase constative : le pardon est ceci ou cela, le pardon a été demandé par quelqu'un ou par une institution, un pardon a été accordé ou refusé, etc. Par exemple : le pardon qu'ont demandé l'Épiscopat, la police, les médecins pour le traitement infligé aux Juifs pendant la guerre en France, ou le pardon que n'ont pas encore demandé l'Université ou le Vatican, etc. Voilà un usage du nom comme référence de type constatif – ou théorique. On peut consacrer un discours à la ques-

tion du pardon, et c'est au fond ce que nous nous apprêtons à faire (le pardon devient alors, dans cette mesure, le nom d'un thème ou d'un problème théorique à traiter dans un horizon de savoir), sauf si les acteurs (le conférencier ou son auditoire) demandent ou accordent le pardon en traitant théoriquement du pardon.

Or quand j'ai ouvert cette conférence en disant « pardon », vous ne saviez pas, vous ne savez pas encore ce que je faisais, si je demandais pardon ou si, au lieu d'en *user*, je *mentionnais* le nom de pardon comme le titre d'un problème. Car dans le seul mot « pardon », avec ou sans point d'exclamation, on peut, quoique rien n'y contraigne si un contexte ne le commande pas, entendre déjà toute une phrase implicite, une phrase performative : pardon ! je vous demande pardon, je *vous* prie de me pardonner, je *te* prie de me pardonner, pardonnez-moi, je vous prie ; pardonne-moi, je t'en prie.

Je viens de marquer comme en passant, à commencer par une longue digression entre parenthèses, cette distinction entre le *tu* et le *vous* pour situer ou annoncer une question qui restera longtemps suspendue mais à laquelle sans doute tout sera aussi suspendu ; si le « vous » n'est pas un « vous » de respect ou de distance, comme ce « vous » dont Lévinas dit qu'il est préférable au « tu » de Buber qui signifierait trop de proximité ou de familiarité, voire de fusion, risquant d'annuler la transcendance infinie de l'autre ; si donc le « vous » du « je vous demande pardon », « par-

donnez-moi » est un vous collectif et pluriel, la question devient alors celle du pardon *collectif* – soit qu’il concerne un groupe de sujets, d’autres, de citoyens, d’individus, etc., soit qu’il concerne déjà, et c’est encore plus compliqué, mais d’une complication qui est au cœur du « pardon », une multiplicité d’instances ou de moments, d’instances ou d’instantes, de plus d’un « je » à l’intérieur du « je ». Qui pardonne ou qui demande pardon à qui, à quel moment? Qui en a le *droit* ou le *pouvoir*? « Qui pardonne à qui? » *Que* signifie ici le « qui »? Ce sera toujours la forme presque ultime de la question, et le plus souvent de la question insoluble par définition. Car si redoutable qu’elle soit, cette question n’est peut-être pas la question ultime. Nous aurons plus d’une fois affaire aux effets d’une question préalable, antérieure à celle-ci, et qui est la question : « qui » ou « quoi »? Pardonne-t-on à *quelqu’un* (pour une faute commise, par exemple un parjure ; mais je tenterai de montrer plus tard que la faute, l’offense, le tort, le mal commis est d’une certaine manière toujours un parjure), pardonne-t-on à *quelqu’un* ou pardonne-t-on *quelque chose* à *quelqu’un*, à quelqu’un qui, de quelque façon, ne se confond jamais totalement avec la faute et le moment de la faute passée, ni même avec le passé en général. Cette question – « qui » ou « quoi »? – ne cessera, sous de nombreuses formes, de revenir hanter le langage du pardon. Elle ne troublera pas seulement ce langage en multipliant les difficultés aporétiques. Elle le fera aussi en nous obligeant